

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR LYON et le DÉPARTEMENT du RHONE:

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

En numéro: 25 c. — Annonces: 25 c. la ligne.

Le CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.

LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE:

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n. 6, au 1er.

A PARIS, chez MM. AUGUSTE DE VIGNY et Co, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE-DENUNCQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 12 octobre 1842.

L'article 69 de la charte porte qu'il sera pourvu par une loi à la liberté de l'enseignement; cette promesse faite en 1830 est restée jusqu'à présent sans exécution. Le gouvernement a toujours reculé devant la tâche qui lui est imposée; il ne s'est pas senti la force d'aborder franchement cette grande question de l'instruction publique. Ce n'est pas que les sollicitations lui aient manqué; elles lui sont venues positivement du côté qu'il a constamment cherché à captiver par ses concessions: nous voulons parler des légitimistes et du parti-prêtre. Depuis plusieurs années un grand nombre d'évêques et de journaux à leur dévotion sapent de toutes leurs forces les bases sur lesquelles repose l'enseignement universitaire, et réclament l'exécution de l'article 69 de la charte. Les amis du progrès, étonnés de cette croisade, en suivent, sans trop y prendre part, les diverses phases, comprenant bien que cette réclamation de la liberté de l'enseignement de la part des légitimistes contient quelque piège pour la liberté elle-même, et que les mots servent à cacher une pensée d'appropriation de l'instruction.

Le gouvernement le voit de son côté fort clairement; il connaît parfaitement les faits relatifs à l'enseignement; il n'ignore pas que les mêmes hommes qui d'une main sapent les bases de l'Université au nom de la liberté, de l'autre la déchirent en lui reprochant des abus de liberté, et qu'ils ont critiqué avec une violence extrême les professeurs de philosophie de Strasbourg, de Toulouse, de Lyon. Dans son numéro du 8 octobre, le *Reparateur*, qui affirme vouloir sincèrement la liberté de l'enseignement, contenait encore des récriminations fort amères contre les idées philosophiques professées par M. Bouillier. Que fait le gouvernement? Placé d'un côté en face d'un article positif de la charte qui lui fait un devoir d'accorder la liberté de l'instruction, et de l'autre devant les dangers réels qui suivraient l'octroi de cette liberté, il hésite sans cesse à prendre un parti; pour calmer l'irritation feinte des légitimistes et mettre un terme à leurs prétentions, il les laisse ouvertement violer les lois universitaires, en sorte que, de fait, la liberté de l'enseignement existe pour eux, et qu'ils ne combattent en ce moment que pour arriver à ruiner l'Université pour se mettre en son lieu et place.

A de pareilles manœuvres il faudrait enfin opposer des réalités, aborder franchement et nettement les promesses faites par l'article 69 de la charte, et déterminer enfin les conditions dans lesquelles l'instruction publique doit être placée.

Nous l'avons souvent déclaré, le libéralisme a commis dans la révolution de 1830 de graves erreurs; souvent, avec de bonnes intentions, il a engagé l'avenir légèrement. Ce qu'il fallait promettre quant à l'instruction publique, c'était bien moins la liberté que l'organisation de l'enseignement sur des bases sérieuses et populaires.

En reconstituant l'Université l'Empire a obéi à son principe

unitaire et gouvernemental: nous n'avons rien à dire à cela; mais la base qu'il a prise pour la réédifier était vicieuse en ce sens qu'elle était empruntée à une autre époque, et que l'instruction était absolument refaite sur les données des dix-septième et dix-huitième siècles. Si elle avait eu d'autres fondements, si on l'avait dégagée de l'élément suranné pour y substituer l'élément moderne, nous ne verrions pas aujourd'hui l'Université chanceler et rester seule aux prises avec ses adversaires; elle trouverait des appuis dans l'opinion publique et dans la presse; elle étendrait son influence au lieu de la perdre.

Dans sa querelle avec le clergé, elle n'oppose que des services contestables, et rien n'annonce qu'elle soit décidée à se régénérer.

Que peuvent faire les hommes d'organisation et amis du principe d'intervention de l'Etat quand ils voient l'enseignement mal dirigé? Nous ne contestons ni le zèle ni le savoir des membres de l'Université; nous reconnaissons même que dans tous les collèges de louables efforts sont faits pour l'instruction des élèves. Seulement le point de départ est faux, il repose sur des données empruntées au moyen-âge; c'est l'étude des langues anciennes qui fait le fond de l'enseignement, tandis qu'elle ne devrait en être que la partie accessoire.

Il serait donc urgent de substituer dans l'instruction la réalité aux fictions et d'enseigner d'une manière fondamentale les diverses branches de la science. Quand nous jetons un coup d'œil sur les programmes universitaires, nous sommes véritablement stupéfaits de leur variété et de leur exagération; si les élèves qui sont reçus bacheliers-ès-lettres possédaient les connaissances indiquées, ils seraient les plus doctes des hommes.

Mais il n'en est rien, et, en sortant des collèges, ils ont à compléter leur instruction, à la développer pour lui donner de la solidité. Ils comprennent bien vite que leurs études historiques ont été manquées, que leurs investigations philosophiques n'ont pas assez d'étendue, et qu'ils n'ont pas exploré sérieusement les principes de notre littérature. Comment l'auraient-ils fait en si peu de temps? Est-ce qu'on peut en sept ou huit mois embrasser tous les problèmes de l'entendement humain? Est-ce qu'en deux années on est à même de savoir l'histoire ancienne, l'histoire du moyen-âge et l'histoire moderne? Nous nous arrêtons à ces simples indications; elles suffisent pour faire sentir qu'il y a un vice essentiel dans la direction donnée à l'instruction dans nos collèges, et c'est là tout ce que nous nous proposons d'établir.

Pour mettre un terme aux empiètements du clergé relativement à l'instruction, pour clore le débat né de l'article 69 de la charte, on devrait présenter une bonne loi d'organisation des collèges, puis, par exception, et toujours en se maintenant le droit de surveillance qu'on ne peut pas délaissier, accorder l'autorisation d'élever quelques maisons particulières d'éducation pour satisfaire aux vœux des familles qui craignent pour leurs enfants l'instruction universitaire.

Nous aurons sans doute occasion de revenir sur toutes les ques-

tions qui se rattachent à l'enseignement, et alors nous entrerons plus essentiellement dans l'exposition des réformes que nous considérons comme urgentes et indispensables. C'est en se jetant dans la voie que nous indiquons qu'il y aura pour l'Université des chances d'avenir; autrement elle sera brisée, car elle n'aura d'appui nulle part. Dans notre époque toute positive, on ne soutient que ce qui est utile; on oublie vite les vieux services et on a peu de respect pour les traditions. Puisque notre société est ainsi faite, il ne faut pas chercher à la contrecarrer dans ses tendances; mieux vaut donc s'y conformer et marcher avec elle. La révolution de 1789 a tout modifié, l'Université n'y a pas encore songé.

Avec de bonnes méthodes, les établissements qu'elle dirige n'auraient pas de rivalités sérieuses à craindre, et nous ne verrions pas en quelque sorte deux influences rivales se disputer l'enseignement public.

Nous ne pouvons trop le répéter, il faut harmoniser l'enseignement avec les mœurs et les besoins de notre époque, et le rendre français avant tout. Notre langue et notre littérature doivent avoir le pas sur les langues mortes, et c'est au point de vue des besoins les plus essentiels et les plus directs de la société qu'on doit l'organiser.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 OCTOBRE.

La bourse a d'abord montré une forte apparence de hausse. La rente a été demandée avant l'ouverture à 80 40; elle a ouvert au parquet à ce même prix.

Quelque temps elle s'est maintenue très-ferme; mais n'ayant pu franchir le cours d'ouverture, quoique dans la coulisse on ait fait un moment à 80 42 1/2, elle a fini par retomber jusqu'à 80 30. Elle a fermé au parquet à 80 35.

Cinq 0/0, 118 90. — Quatre et demi 0/0, 000 00. — Quatre 0/0, 102 25. — Trois 0/0, 80 20. — Banque, 5275 00. — Obligations de Paris, 1285 00. — Naples, 108 40. — Dette active d'Espagne, 22 0/0. — Etats-Romains, 105 3/4. — Cinq 0/0 belge, 000 0/0. — Trois 0/0 belge, 00 00. — Banque belge, 792 00. — Caisse Lafitte, 0000 00; 3045 00. — Emprunt de 1841, 0000 00.

Il y a quelques jours, un banquet patriotique a eu lieu à Carantan (Manche). L'administration avait fait tous ses efforts pour en amoindrir les effets.

Cependant plus de 300 citoyens assistaient à cette réunion où des députations des arrondissements voisins s'étaient rendues.

MM. les députés de Bricqueville, Havin et Vieillard se trouvaient à ce banquet patriotique.

La plus franche cordialité n'a pas cessé de régner. Divers toasts ont été portés.

Dans le discours prononcé par M. Vieillard, qui a remplacé M. Enouf, nous remarquons les passages suivants:

Messieurs, je n'oublierai jamais ni le caractère dont vous m'avez revêtu ni la mission que vous m'avez donnée. Pour cela, il me suffira de rester fidèle à deux sentiments qui ne m'abandonneront jamais: mon respect profond pour la souveraineté et la majesté nationales dont vous êtes les organes, et mon sincère amour pour mon pays.

FEUILLETON DU CENSEUR.

L'ÉPÉE.

XVI.

LE RETOUR.

(Suite.)

Antonia se tut; Caroline lui dit mystérieusement:

— Si vous saviez tout ce qu'ils racontent!

— Ah! est-ce qu'ils ont parlé de leurs amours en Espagne?

C'était là une de ces phrases doubles et cruelles, par lesquelles une femme sait s'informer du secret qui l'intéresse tout en blessant sa rivale.

Caroline fut légèrement étourdie, mais n'y vit pas autre chose qu'une maladresse dont le sens ne pouvait l'inquiéter. Antonia attendit avidement la réponse.

— De leurs amours! répéta la jeune femme. Ah! ma pauvre amie! j'en suis fâchée pour votre Espagne, mais ils n'en disent que du mal, et, en fait d'amour, par exemple, ils la traitent assez durement. Ils vont trop loin, bien sûr! mais ils comparent vos femmes à des dragons et à des sapeurs; ils disent qu'elles font d'incroyables avances, et qu'après cela elles ont la prétention d'être jalouses, comme si elles avaient cédé à de longs efforts, à d'inviolables serments. Ils assurent qu'ils en avaient peur, eux, des militaires! et qu'elles leur faisaient baisser les yeux. Emile jure, en riant, qu'il avait bonne envie de m'être infidèle, mais qu'il n'a trouvé personne à aimer.

— Il n'a trouvé personne à aimer?

— Rien; mon frère non plus. Quant à lui, cela m'étonne, et je ne le crois guère, parce que...

— Parce qu'il n'est pas difficile, n'est-ce pas?

— Oh! non, reprit simplement Caroline, mais parce qu'il n'était pas amoureux, parce qu'aucun souvenir...

— Sans doute; tandis que M. de Gurgy...

— Entre nous, je crois que c'est ce qui l'a sauvé. Ils ont beau dire, on n'est pas dupe des mépris de ces messieurs, et l'on ne saurait surtout y ajouter foi quand on vous a vue, Antonia.

— Et vous disiez donc que votre frère avait pleinement réussi?

— Sans doute, et j'étais folle de craindre le contraire. Mauvert a com-

mencé par lui faire avouer que son cœur était libre, et, une fois tranquille de ce côté, il lui a tout dit. Dame! il paraît que cela lui a causé une révo-

lution, ni de la misère, ni des dangers; il était continuellement agité, pensif.

— Quelquefois, me disait Mauvert, il s'arrêtait en marchant, levait au ciel les mains jointes avec son bâton de pèlerin, et s'écriait en pleurant:

« Mon Dieu! faites-moi succomber avant la fin de mes souffrances, si je dois violer mon vœu le plus cher! » Et quand Mauvert lui demandait de quoi il voulait parler: « Je pense à ta sœur », lui répondait-il. Une fois

arrivé, sa première visite a été pour moi; il est venu avec mon frère sans

rien dire à la Grande-Maison. Tant que Mauvert a été présent, Emile m'a

quelques instants, et moi-même j'avais tant de peine à comprimer mes

émotions que je ne trouvais rien à dire, et que je le recevais moins bien

qu'un étranger. Mais Ferdinand ne manqua pas de nous laisser seuls

après quelques instants, et alors mon cœur battit. Je baissai d'abord les

yeux, puis j'eus honte de mon embarras, et je regardai Emile... Il me

regardait aussi en silence; mais tout-à-coup il me tendit la main en s'é-

criant: « Caroline!... le ciel a parlé... Sa volonté est écrite dans tout ce

qui est fatalement arrivé. Voulez-vous d'un homme qu'il faudra consoler,

un homme brisé par la perte de ses illusions, d'un ami qui de long-

temps ne vous rendra rien pour ce que vous lui donnerez, d'un chevalier qui a tout perdu, depuis le cœur et la tête jusqu'au bras, jusqu'à l'épée?... »

— Jusqu'à l'épée... dit machinalement Antonia.

— Ah! cela vous frappe aussi... Sans que M. de Gurgy m'ait rien conté de son histoire, j'ai trouvé bizarre qu'il dût s'y trouver, comme dans la vôtre, le personnage fort respectable d'une épée.

— Oui, c'est assez bizarre.

— N'est-ce pas?... Mais laissons cela; dans huit jours, le contrat... Je l'ai voulu, je l'ai demandé hardiment. Je suis si certaine que son bonheur est là... Ne le voyez-vous pas comme moi, Antonia?

— Oui, je le vois assez clairement.

— Adieu, je cours à ma toilette... Vous les verrez passer quelque matin, et il faudra que vous deviez lequel des deux est Emile. Mais comme vous voilà pâle et triste! Pauvre enfant!... elle pense toujours à son Solarez! et cela n'est pas gai, surtout dans cette vilaine solitude. Ecoutez, Antonia: tous les jours nous allons avoir des réunions, des parties de plaisir, des fêtes, soit à la Grande-Maison, soit à Fierval; eh bien! chaque matin, je viendrai vous en rendre compte; je n'oublierai rien, soyez tranquille. Cela vous amusera; ce sera pour vous comme la lecture d'une histoire, d'autant plus intéressante qu'elle touche à son dénouement. Adieu, soyez raisonnable... Oh! je connais quelqu'un qui saurait bien vous égayer... Regardez bien nos deux cavaliers quand ils passeront sur vos terres....

— Et ce sont de telles femmes, se dit Antonia quand elle fut seule, qui nous accusent de témérité dans nos sentiments! Enchaîner ainsi la délicatesse d'un homme avant d'être sûre de son cœur, n'est-ce pas odieux? Oh! si je n'écoutais, comme elle, que mon penchant! si je marchais aussi à ce que je veux!... Mais je dois attendre encore, espérer encore, croire, jusqu'au dernier moment, à cette seconde vue du Caraïbe jugé par mon père. Emile n'a pu m'oublier, il ne m'oubliera jamais; mais le voilà qui s'est fait une raison, comme on dit, ou qui, déjà découragé, s'affranchit de tout effort pour me retrouver, pour savoir même si je vis ou si je suis morte. Avant toute certitude, il prend cette femme comme une consolation; il n'a pas la vertu de l'amour. Non, il ne mérite pas un éclat de ma part, et peut-être il m'en punira. J'aurai de la pitié pour lui, de la prudence pour moi. Je l'éprouverai sans me montrer, je prierai Dieu pour que l'occasion s'en présente bientôt....

Bientôt, en effet, l'occasion se présenta; mais, dans l'intervalle qui s'écoula entre le retour d'Emile et cette époque décisive, que de souffrances Antonia n'eut-elle pas d'abord à endurer! De quel calice fut abreuvée la noble martyre! Tous les jours, selon sa promesse, Caroline venait, racontant les parties de campagne, les dîners et les bals, et ses progrès dans le cœur d'Emile devenaient sensibles tous les jours. Antonia voyait ce dernier reprendre peu à peu sa gaieté, ses grâces, ses forces; elle pouvait calculer et prévoir, à une heure près, l'époque où il l'aurait tout-à-fait oubliée. Elle pouvait juger par ses yeux des changements physiques qui s'opéraient en lui toutes les fois que son insouciant camarade le promenait en vue de l'Ermitage. Il était facile de comprendre qu'il était moins affecté que les premiers jours; sa démarche était plus légère, son teint plus animé, ses gestes plus jeunes et plus nombreux; il prenait plus de part aux folies de Mauvert; on le voyait sauter des fossés; on l'entendait rire, appeler les chiens, piper les geais sous les grands arbres avec une perfection digne des écoliers. S'il y a quelque chose de cruel au cœur d'une femme aimante et fidèle, quand elle en est témoin, c'est cette étourderie insultante dans laquelle on se jette bien souvent pour étouffer son souvenir ou par suite même de l'excitation nerveuse que cause sa pensée. Et encore qui pouvait dire à Antonia si c'était son image à elle ou celle de Caroline qu'il rajeunissait ainsi le capitaine?

L'épisode sanglant de L... avait été raconté à Caroline avec toutes les réticences que pouvait désirer Antonia. Elle avait prévu avec justesse que si les deux amis devaient prononcer son nom, ce ne serait pas devant Caroline; mais celle-ci revenait souvent sur ce sujet, racontant avec admiration comment son frère avait pu échapper à la mort en se laissant tomber et en demeurant sous les cadavres de ses camarades, comment Emile avait eu le bonheur d'être appelé au dehors cinq minutes avant l'horrible catastrophe, et Dieu sait si la pauvre Antonia écoutait froidement de tels discours!

Et puis Mauvert devenait insupportable. Les quinze jours d'observation s'étaient doublés et aucune rencontre n'avait eu lieu: c'était contre toutes les règles. Plus le temps s'avancait, plus le galant officier resserait son cercle fascinateur, plus il oubliait ses provocations. Soir et matin, il écorchait l'écho des bois d'alentour du bruit d'une trompe de chasse, sur laquelle il épuisait tout son répertoire de ponts-neufs. Il passait des heures entières à pêcher à la ligne dans le ruisseau qui n'avait qu'un pied de profondeur et n'était peuplé que d'écrevisses. Il venait s'asseoir jusque sous les platanes, à deux pas de la maison, et oubliait sur l'herbe des albums chargés de vers d'un classique déplorable. Il entraînait la ferme et poussait la passion jusqu'à manger entre ses repas d'effrayantes portions de pain bis et de lait; mais on pense bien que les exilés n'avaient pas fait connaître en ce lieu leur vraie patrie et leur vrai nom. Mauvert en sortait chaque fois avec une ration de laboureur sur l'estomac et emportant pour tout renseignement les débris d'un nom moscovite que les paysans estropiaient avec des variantes toujours nouvelles. Un jour, il eut la faiblesse de passer sur le chemin à cheval et en grand uniforme, comme s'il allait faire une visite dans un château voisin; mais il borna nécessairement sa promenade à une tournée dans les bois où les maraudeurs le prenaient pour un gendarme et les bûcherons pour un garde-général, et il eut le chagrin de voir des lièvres assis dans les clairières et se débarrassant à dix pas de lui sans qu'il pût les frapper autrement qu'à coups de sabre. Antonia souffrait doublement et du ridicule importun de ce personnage et de la crainte de ses entreprises. Elle tremblait qu'il ne finit par escalader ses fenêtres avec une échelle de soie, ou même, faute d'échelle convenable, par entrer naturellement au rez-de-chaussée.

Et puis, enfin, le mariage d'Emile était fixé à huit jours de là. L'empereur était de retour de son voyage en Hollande, et l'on parlait hautement de la campagne de Russie. Nul doute que les deux officiers ne dussent être incessamment remis en activité. Il était temps pour tout le monde d'arriver à une conclusion. La Providence en préparait une inattendue pour tout le monde.

XVII.

LA DEVISE DU PÈRE.

Un soir, au moment où Antonia venait de se retirer dans sa chambre, elle entend frapper vivement à sa porte.

— Qui est là? demanda-t-elle avec surprise.

— C'est moi, répond une voix entrecoupée, c'est Caroline...

— Vous! à cette heure?...

Et elle s'empressa d'ouvrir à son amie; mais, en la voyant, elle ne put retenir un cri d'alarme et presque de frayeur.

— Je vous fais peur, n'est-ce pas?... J'ai l'air d'une folle? lui dit Caroline. Ah! il y a quoi le devenir en effet...

Lady Walton était en toilette de soirée; sa tête et ses épaules étaient nues. Elle avait fait le trajet de Fierval à l'Ermitage seule, à pied, à dix heures du soir, par une nuit d'octobre. Le vent humide et glacé avait fouetté en arrière les longues boucles de ses beaux cheveux, qui maintenant tombaient défrisés jusque sur son sein soulevé par sa respiration ha-

En dépit des fautes et de la mauvaise volonté du pouvoir, malgré les embarras, les divisions qu'elles ont jetées dans le pays, d'heureux symptômes éclatent de toutes parts, et l'esprit de progrès qu'ils révèlent est doué d'une trop persévérante énergie pour qu'aucune force contraire puisse jamais l'arrêter.

Messieurs, nous valons mieux et nous sommes plus heureux que nos pères. Noble et consolante perspective qui doit être le résultat et la récompense de nos efforts !

Il est facile, au reste, de comprendre pourquoi nous valons mieux que nos aïeux. C'est que le privilège était le principe de l'ancienne société et que l'égalité est celui de la société actuelle. La démocratie n'en reconnaît point d'autre, et, malgré les efforts d'une coterie rétrograde et obstinée, elle n'en reconnaît jamais d'autre. (Applaudissements.)

Je sais que quelques uns semblent s'inquiéter de cette puissance nouvelle qui depuis cinquante ans travaille à s'organiser. Ils se demandent comment pourra marcher le monde destitué de ces vieilles aristocraties qui l'avaient conduit jusqu' alors.

Quant à moi, je ne saurais partager ni ces soucis ni ces incertitudes ; je vois avec calme, et non seulement avec calme, mais encore avec bonheur, ce vaste et prodigieux mouvement qui, après avoir renversé toutes les barrières, mêle ensemble les diverses classes de la société, multiplie à l'infini leurs rapports mutuels, les convie toutes, sans exception, aux honneurs comme aux profits du travail, et donne ainsi à chacun des membres de la grande famille un sentiment plus net et plus juste de son importance et de sa dignité.

Après M. Vieillard, M. Havin a pris la parole. L'honorable député de Saint-Lô a expliqué la conduite qu'il a tenue à la chambre dans la question de la régence ; nous croyons devoir citer quelques traits qu'il a ensuite lancés contre la corruption électorale.

Tremblez, Messieurs, a-t-il dit, tremblez, vous tous qui tenez à l'opposition par quelque lien ; désormais considérés comme des parias politiques, vous n'avez plus de droits à la justice du gouvernement.

Les fonctions publiques, les subventions pour l'achèvement des travaux publics, pour construire des écoles, pour réparer les temples, les secours pour grêle, incendie, sont réservés à la clientèle des candidats échoués. (Rires.) On ne fera plus d'administration que pour elle. (Nouveaux rires.)

Tout cela est bien ridicule ; c'est cependant ce qui se dit depuis deux mois. Nos adversaires croient sérieusement entraîner le gouvernement ou au moins l'administration départementale à leur suite. Encore, si ces messieurs affranchissaient les patriotes des charges publiques, ils se résigneraient facilement à ne rien réclamer du budget qui, suivant la prétention des hommes du gouvernement, est le patrimoine du ministère et de ses amis ; ainsi, si vous avez le malheur de ne pas trouver M. Guizot un ministre très-national et très-progressif, vous n'avez plus de droits à un emploi, vous ne pouvez plus rien réclamer de l'Etat.

Ce n'est pas la première fois que nous entendons professer de semblables théories. Nous avons vu des hommes plus forts que nos adversaires (rires) vouloir se faire exclusifs ; ils se sont promptement brisés, et un vote du parlement a fait justice des hommes et de leurs théories insensées et inexcusables.

Que nos adversaires se hâtent donc ; qu'ils fassent donner à quelques affidés perceptions, bureaux de tabacs ou autres menues faveurs ; qu'ils préfèrent leurs courtiers électoraux aux citoyens qui ont versé leur sang pour la patrie ou qui ont rendu de bons services dans une carrière civile, nous ne rivaliserons pas avec eux, nous ne leur envierons pas leurs tristes succès.

M. Havin a terminé son discours par le toast suivant :

A l'union des patriotes, de tous les hommes indépendants !

Le résultat des dernières élections prouve quelle est leur puissance et leur nombre ; ils n'ont qu'à vouloir pour obtenir enfin la sincérité du gouvernement représentatif !

On lit dans le *Courrier de la Côte-d'Or* :

Le voyage de M. le ministre des travaux publics dans notre ville est ajourné, c'est-à-dire que ce voyage n'aura pas lieu. Nous nous en affligeons, en ce sens que sa présence aurait pu donner quelque activité aux travaux de nos ingénieurs et déterminer peut-être le choix du tracé du chemin de fer de Chalon à Dijon. Tout le monde déplore comme nous cette lenteur, cette tiédeur qui président dans notre pays aux travaux des chemins de fer, et qui nous laissent si loin de l'Angleterre, de la Belgique et même de l'Allemagne. Si ces attermoissements, si ces incertitudes continuent de la

part du gouvernement, nul doute que la génération actuelle ne puisse profiter du bienfait promis par cette loi dont on a fait tant de bruit dans un intérêt exclusivement électoral. L'opinion publique, mise en éveil par de trop brillantes promesses, s'affaisse déjà, et les sympathies des populations se retirent ; on sait les allures du ministère en matière de chemins de fer ; on se résigne, on laisse faire et on attend sans impatience.

On lit dans un journal :

Notre correspondant nous annonce l'arrivée à Castel-Sarrasin de M. Emile de Girardin. Nous regrettons que le défaut d'espace nous force à renvoyer l'insertion des détails qui nous parviennent ; ils auraient un instant égayé nos lecteurs.

Le but principal de l'électeur qui nous écrit est de protester contre la pensée qu'on pourrait avoir au dehors, que la majorité du collège participe à la réception dont M. de Girardin sera peut-être l'objet. Jusqu'ici, dit-il, trente personnes seulement ont déclaré vouloir se mêler à la fête préparée par souscription.

Au reste, si notre correspondant peut tenir la parole qu'il nous donne, il sera difficile aux journaux ministériels de mentir, comme ils l'ont fait souvent, sur les honneurs décernés à M. de Girardin ; car on nous promet de désigner nominativement les personnes qui ne craindront pas de s'asseoir à la même table que le fondateur du *Panthéon littéraire*, et ainsi des autres fêtes.

La ville de Lille a célébré le 8 de ce mois un glorieux anniversaire. Nous avions annoncé, il y a quelques jours, que le gouvernement se prêtait avec assez de mauvaise grâce à tout ce qui pouvait donner à cette solennité un caractère national et patriotique ; sa pensée à cet égard ne s'est pas démentie, et la conduite qu'a tenue dans cette circonstance son premier représentant au chef-lieu du département du Nord montre qu'on ne le calomniait pas en l'accusant de mauvais vouloir et d'indifférence pour tout ce qui se préparait à Lille et dans les villes voisines en vue du grand anniversaire qui allait se célébrer.

L'Echo du Nord publie d'intéressants détails sur ce qui s'est passé à Lille le 8 octobre ; on nous saura gré de les reproduire :

La fête commémorative de la délivrance de Lille en 1792 a été célébrée avec un enthousiasme patriotique difficile à peindre. Dès la veille, une partie de la garde nationale était sous les armes pour aller recevoir, hors de l'enceinte fortifiée, les députations de ses camarades des villes voisines dont l'arrivée était annoncée.

Le lendemain, même service dans la matinée ; à midi, grande revue sur le Champ-de-Mars de toute la garde nationale, des députations et de toutes les troupes de la garnison, revue brillante à laquelle rien n'a manqué, pas même un magnifique soleil d'automne, presque aussi brillant que celui de juillet. Quand nous disons rien, nous nous trompons : M. le préfet n'y était pas, et son absence en pareille circonstance a été fort défavorablement interprétée. Le fait est que dans cette fête patriotique l'autorité supérieure a montré beaucoup de mauvais vouloir ; il semble, au temps où nous sommes, que l'on craigne tous les élans populaires. L'évocation seule de nos vieilles gloires fait peur aux timides esprits qui nous gouvernent ; ils ont raison, car elle est la condamnation de leur politique sans force comme sans honneur.

A une heure et demie, tout le cortège, dans lequel figuraient, au lieu du vicomte de Saint-Aignan, plusieurs vétérans de la république qui avaient assisté au mémorable siège de 1792 et concouru à la défense de nos remparts, se trouvait réuni sur la Grande-Place où la garde nationale et les troupes de la garnison étaient formées en colonnes serrées. A ce moment eut lieu la cérémonie annoncée de la pose de la première pierre d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de l'héroïsme de nos pères ; puis tous les corps armés ont défilé devant ce monument, figuré en toile peinte sur la place provisoirement adoptée pour son érection.

Une immense salle de banquet improvisée en charpente dans la cour de l'hôtel des Artilleurs attendait les nombreux convives auxquels elle était destinée. Ils y prirent place vers quatre heures et demie. C'était un spectacle admirable que cette salle dans laquelle se trouvaient près de deux mille personnes toutes en uniforme militaire, divisée en tables régulières de vingt couverts, décorée de trophées, de drapeaux tricolores, et couronnée, si l'on peut ainsi dire, par le fameux mortier autrichien qui éclata pendant le siège, et qu'il y a cinquante ans, à pareil jour, on trouva dans les

retranchements de l'ennemi. On ne saurait peindre le coup d'œil magique qu'offrait cette brillante réunion.

Le soir, les musiques des gardes nationales des différentes communes environnantes qui s'étaient rendues à Lille pour y célébrer notre glorieux jubilé ont successivement exécuté des morceaux d'harmonie sur une glorieuse estrade dressée au milieu de la Grande-Place et pittoresquement illuminée en verres de couleurs.

L'affluence des étrangers était considérable, la joie populaire vive et bruyante ; la *Marseillaise* résonnait dans toutes les rues, et l'illumination des édifices n'éclairait que des scènes de gaité franche et d'expansive fraternité. Partout du bruit, du mouvement, des chants patriotiques, et partout l'ordre et le bon accord. Aucune scène fâcheuse n'est venue troubler ce heureux jour.

Telle a été cette journée qui laissera dans tous les cœurs d'impérissables souvenirs. Les Lillois de 1792 ont fait preuve de courage, de patriotisme et de dévouement : les Lillois de 1842 se montrent dignes de les égarer en célébrant si solennellement les vertus de leurs pères.

En posant la première pierre du monument projeté, M. le maire de Lille a prononcé un discours auquel nous empruntons les passages suivants :

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis qu'une révolution sans exemple dans l'histoire a changé l'aspect de la France et ruiné jusque dans ses fondements l'antique édifice de la monarchie féodale et absolue, d'un long-temps miné par la diffusion des lumières, par l'égoïsme et l'aveuglement des classes privilégiées, et par les longs ressentiments d'un peuple opprimé qui, ayant recouvré la conscience de sa force et de sa dignité, n'aurait pu résister à la tentation de se débarrasser de sa chaîne. Une résistance impuissante et malhabile avait accru son irritation ; qu'il eût triomphé des obstacles opposés à ses vœux, il n'en conserva pas moins un sentiment de défiance contre le pouvoir qu'il avait maintenu à la tête de l'Etat.

Telle était la disposition des esprits au moment où les cabinets étrangers se ligèrent pour étouffer dans leur berceau les idées de liberté qui, selon les paroles éloquentes d'un illustre orateur, devaient faire le tour du monde.

Le traité de Pilnitz et plus tard le fameux traité de Brunswick portèrent au comble l'exaspération du peuple. N'apercevant pas de moyens de défense proportionnés au danger, et voyant, au contraire, la liberté menacée de même que l'indépendance nationale, il se crut trahi et ne chercha plus de salut qu'en lui-même et dans son énergie. Le trône fut renversé, et ce fut au milieu de la crise terrible causée par cet événement que les armées étrangères envahirent notre territoire.

La conduite héroïque de la ville de Lille, sa constance et sa fermeté ont eu, à cette époque mémorable, un grand retentissement ; c'est qu'en effet la résistance invincible qu'elle opposa aux efforts de l'armée autrichienne devait avoir d'importants résultats. Si Lille s'était laissée intimider comme d'autres cités, si notre importante place était tombée au pouvoir des étrangers, s'ils s'étaient ainsi procuré un solide point d'appui pour leurs opérations ultérieures, le salut de la France eût été remis en question, et la bataille de Jemmapes, gagnée le 6 novembre, c'est-à-dire moins d'un mois après la levée du siège de Lille, ne serait pas inscrite dans nos fastes militaires. Oui, Lille avait bien mérité de la patrie ! Oui, nos pères étaient dignes de cet hommage émané des représentants de la nation et confirmé par la France entière !

Que nous serions ingrats et dégénérés si nos cœurs ne s'émouvaient pas au souvenir de leur patriotisme ! Le fait qui les a immortalisés date d'un demi-siècle ; en passant au creuset de l'histoire, il n'a rien perdu de son importance et de sa grandeur.

La postérité qui commence pour ce fait glorieux sanctionner le jugement qu'en ont porté les contemporains. Y consacrer un monument durable est donc tout à la fois un acte de reconnaissance et de justice.

Nous lisons dans le *Courrier de Loir-et-Cher* :

Voici un nouveau tripotage électoral qu'il est de notre devoir de signaler à l'opinion publique.

Il y a à Blois un électeur dont les opinions légitimistes étaient fort tranchées et paraissaient sincères. Secrétaire de la mairie sous la Restauration, il avait suivi la fortune de ses bienfaiteurs, et depuis se donnait beaucoup de mouvement dans l'intérêt de leur opinion. Les procès des chouans le virent assidu à la cour d'assises ; il fut initié à tous les secrets du parti. Aux élections de 1839, il faisait partie de la députation légiti-

letante. Ses pieds chaussés de satin portaient l'empreinte du sable mouillé sur lequel ils avaient marché. Elle était pâle et glacée.

— Qu'avez-vous ? lui dit-elle enfin. Que s'est-il passé ?

— Oh ! rien... presque rien... Dans nos salons, tout se passe décemment, sans éclat... Aucun de ceux qui sont venus ce soir à Flerval ne pourrait soupçonner qu'il se soit passé quelque chose d'extraordinaire... et pourtant vous voyez ce que j'éprouve...

— Conte-moi tout bien vite... Il y a là-dessous quelque terreur panique...

— Il y a là-dessous toute une catastrophe ! Que vous dirai-je ?... par où commencerai-je ?... Oui, je crois bien que c'est cela... Ce soir, on devait signer mon contrat de mariage... Il y avait du monde... une sorte de fête... Le futur était en grand uniforme... l'épée au côté... Au moment où il prenait la plume... ou, palpitante, agitée, faible, mais heureuse, je le regardais avec tendresse, avec confiance... avec une douce pitié... car il était pâle, sérieux et contenu... au moment où je lui disais en mon cœur : Oh ! signe, va, signe seulement, et je me charge de ta consolation... de ton bonheur... à ce moment-là, dis-je, un de mes gens entre et lui remet un billet... Emile jette machinalement les yeux... la plume lui échappe... il s'assied, il perd connaissance... Tandis qu'on s'empresse autour de lui, je cours au funeste papier... Il était sans signature, écrit en français, et contenait ces seuls mots : « M. le baron a changé... d'épée ! »

— Qui a pu écrire cela ?... s'écria vivement Antonia, prise au dépourvu. Puis, revenant bien vite à elle-même : Tahiba, pensa-t-elle, Tahiba seule !...

— Je ne sais... je ne puis savoir... dit Caroline, à qui la sincérité de l'exclamation d'Antonia ne pouvait laisser aucun soupçon, si l'état de ses esprits lui eût permis d'en concevoir ; cela est étrange : voici la troisième fois que l'on me parle d'une épée... vous... lui... ce billet... ma tête se perd... Quand Emile a ouvert les yeux... quand on a cru pouvoir de nouveau lui présenter la plume pour signer... cette fois-là, elle n'est pas tombée de sa main... il l'a jetée !... il a fui... sans me regarder... sans me dire un seul mot... et me voici !... Je n'ai pensé qu'à vous... j'ai laissé là les indifférents... je suis venue vous dire ma peine, ma terreur... implorer votre amitié, vos conseils !...

— Il faut, dit Antonia émue mais pleine d'espoir, aller le trouver dès demain matin... lui demander une explication formelle.

— Chez lui ?...

— Pas tout-à-fait. Ne m'avez-vous pas dit que, dans le parc de la Grande-Maison, il y avait un pavillon écarté dont M. de Gurgy s'était fait un réduit particulier, où il trouvait ses instruments, ses livres favoris, où il venait peindre et faire de la musique...

— Où nous nous reconstruisons chaque matin, dit Caroline en retenant ses larmes, comme deux amants, avec mystère, où nous prenions le thé ensemble, où nous avions de longues causeries...

— Demain sans doute il y viendra.

— Qui sait maintenant ?

— Il y viendra, je vous le dis... et vous y serez ; vous l'attendrez...

— Oui, oui, c'est cela... mais ne me quittez pas, mon amie, mon ange sauveur...

— Ton ange sauveur ! pensa Antonia en la regardant avec une amère compassion... peut-être !... C'est mon intention, répondit-elle seulement à haute voix.

— Ah ! s'écria Caroline avec étonnement, mais aussi avec reconnaissance. Oh ! merci, Antonia... Voyez : c'est pourtant une femme qui demande à être soutenue par une jeune fille ! Soyez là, soyez cachée ; l'idée que vous serez là me donnera du courage... Adieu... je ne dormirai pas... Demain à huit heures, je viendrai vous prendre... Adieu !...

— Courage !... lui dit Antonia en l'embrassant. Puis, quand elle fut sortie : Courage aussi, moi ! se dit-elle.

Et le lendemain matin, à travers les vastes parcs dont les arbres courbés par les rafales d'automne secouaient en gémissant sur leurs têtes des tourbillons de feuilles, les deux rivales, enveloppées dans leurs mantos, serrées l'une contre l'autre, s'acheminèrent en silence vers l'enceinte de la Grande-Maison. Une petite porte pratiquée dans le mur, vis-à-vis la sortie du parc de Flerval, et dont Caroline avait une clef, leur permit de pénétrer sans obstacle dans la belle propriété du comte. Caroline guida sa compagne sous les hauts massifs, et bientôt, dans un endroit écarté, recueilli, au plus fort d'une immense futaie et au fond d'une étroite clairière, elles aperçurent le pavillon, dont l'entrée principale donnait sur la pelouse.

— Vous avez peur ? dit Antonia à Caroline, en feignant de remarquer pour la première fois son émotion et le tremblement dont elle était agitée.

— Oui, je n'ose traverser cette place découverte... il me semble que vingt regards nous observent sous ses arbres... Ces grands bruits entrecoupés de silence m'épouvantent...

— Rassurez-vous... et venez... venez ! Ne suis-je pas là ? dit la créole qui tenait cachée sous sa pelisse l'épée du marquis de Roverda.

Puis elle dit en elle-même, comme elle l'avait dit à Gulnar la mulâtresse bien long-temps auparavant :

— Vous avez toujours peur, vous autres !

Le pavillon, bâti simplement comme une maisonnette de jardinier dans un parc impérial, formait un long carré perpendiculaire à la futaie qui s'élevait par derrière. Il se composait de deux pièces prises sur sa longueur. La première, celle où l'on entra d'abord en montant le perron dont nous avons parlé, ne recevait le jour que par sa large porte vitrée et cintrée, dont l'archivolte en briques se détachait gaïement sur la façade de rocailles ; elle servait pour ainsi dire de salle de réception ; elle avait une cheminée de marbre blanc dont le tuyau extérieur était un gros cylindre de tuiles rouges dressé sur le versant d'un toit en ardoise, semblable par sa forme à celui d'un chalet. On y trouvait un guéridon pour prendre le thé, un sofa, des fauteuils, des jardinières avec des fleurs, un piano et de la musique. L'autre pièce, plus petite et plus retirée, était à la fois le boudoir du soldat et l'atelier de l'artiste ; elle était éclairée par le haut. Des armes et des toiles décoraient les murs. D'un côté était un chevalier, de l'autre un bureau.

La première de ces deux pièces s'appelait le parloir, et la seconde l'atelier. Elles étaient enfilées et communiquaient ensemble par une porte semblable à la porte d'entrée ; mais, pour ménager la lumière dans l'atelier, et néanmoins ne pas trop le séparer du parloir, on avait remplacé les panneaux vitrés de cette porte par une ample draperie dont les plis épais tombaient du cintre jusque sur le tapis. Enfin, dans l'alignement de ces deux portes et au fond de l'atelier, une troisième porte à panneaux massifs s'ouvrait par derrière sur la lisière de la futaie et presque sous l'ombre de ses premières branches. C'était, suivant l'occurrence, la sortie dérobée ou l'entrée secrète du pavillon.

Telle était l'importante disposition dont Antonia commençait à prendre connaissance, tandis que sa compagne se jetait sans force sur le sofa et se laissait aller au torrent de ses pensées incohérentes, mêlées d'angoisse et d'abattement. L'émotion de l'Espagnole était grande cependant en pénétrant pour la première fois dans ce lieu habité par celui qu'elle aimait. Mais elle était venue avec une décision forte et un espoir que redoublait cette situation hardie ; loin d'être ébranlée par le sentiment d'une crise imminente, elle y puisait cette sorte d'énergie fébrile qui est souvent un gage de succès.

— Parlez-lui franchement, dit-elle à Caroline, je vais me placer derrière le rideau de cette porte... N'oubliez pas que je suis près de vous, que je verrai comment vous suivrez mes instructions, que je serai témoin de la moindre faiblesse... Si vous hésitez, si l'on vous faut un conseil muet, un signe qui vous inspire, regardez du côté d'Antonia ; elle ne vous trom-

pera pas...

En achevant de prononcer ces mots avec une affectueuse et familière compassion, Antonia passa dans l'atelier et se tint derrière la draperie qu'elle avait tirée entièrement.

Presque au même instant le capitaine entra dans le parloir, fit deux pas et resta immobile en voyant Caroline, qui était debout près du sofa et s'appuyait des deux mains, la tête baissée, froide et sans souffle.

— C'est moi, Monsieur... c'est Caroline... balbutia d'abord la jeune femme.

— Vous, Madame... aujourd'hui...

— Aujourd'hui, dit-elle plus fermement.

Emile se laissa tomber sur un fauteuil placé contre le guéridon près duquel il se trouvait, et, appuyant ses coudes sur le meuble, son front sur ses deux mains, il demeura ainsi sans prononcer un mot.

Caroline le regarda tristement et lui dit :

— Emile, vous me cachez quelque chose. Ne me direz-vous rien ? Vous le voyez, je viens...

Emile ne répondit rien. Caroline n'avait rien obtenu par l'abnégation d'elle-même, et sa touchante démarche, toute de confiance et d'abandon, n'était pas encore comprise. Blessée à son tour et rappelée au sentiment de ses droits, en même temps que ses soupçons prenaient une direction fixe, elle changea à la fois et d'attitude et de langage ; une sorte de révélation lui vint à l'esprit en songeant au voisinage d'Antonia, et elle reprit avec calme, mais aussi avec une sorte d'autorité :

— Monsieur ! Monsieur !... hier j'ai su que vous aviez un secret, aujourd'hui je crois que ce secret est le souvenir d'une autre femme. Hier j'étais ignorante, aujourd'hui je suis peut-être éclairée. Hier vous avez été mon maître, aujourd'hui je suis le vôtre... Vous m'écoutez enfin !

En effet, Emile avait tressailli.

Caroline leva les yeux vers Antonia qui, écartant le rideau, lui fit un signe d'approbation ; elle continua avec confiance :

— Je vous demande son nom, son pays, son histoire toute entière. Je veux savoir jusqu'aux détails les plus intimes, jusqu'aux plus insignifiants épisodes ; j'exige enfin un aven complet. Mon pardon est à ce prix... Je ne vous parle pas de notre union ; il ne tient qu'à vous de me prouver que vous la voulez encore...

Emile laissa tomber ses mains jointes sur le guéridon, mais sans lever les yeux, sans répondre. Caroline prit son chapeau et son chapeau, et se dirigea vers la porte.

— Je vous donne dix minutes, monsieur, pour être libre encore, pour penser à elle, pour dire adieu à cette jouissance illégitime et personnelle que vous vous gardiez au fond du cœur, ou pour renoncer à moi. Je vous laisse seul une dernière fois avec ma rivale ; si ce délai pouvait vous suffire pour ressaisir le bonheur que vous regrettez, si, dans cet intervalle, le ciel pouvait vous la rendre elle-même, je n'essaierais pas de lutter ainsi. Mais vous n'avez à choisir, je le crois du moins, qu'entre un fantôme et moi ; j'espère que vous vous déciderez promptement.

Caroline, avant de sortir, regarda encore du côté d'Antonia, mais l'attitude nouvelle du capitaine ne permettait pas à celle-ci de se montrer. L'impressionnisme triste traversa le cœur de Caroline. Mais le silence, l'immobilité d'Emile l'avaient poussée malgré elle dans une voie décisive qu'elle ne pouvait plus abandonner. Elle sortit.

Antonia, cependant, suivait avec anxiété les diverses phases de la scène qui se passait dans le parloir. A peine eut-elle entendu le bruit de la porte qui se fermait, qu'elle s'approcha de la table, prit la plume et écrivit :

« Monsieur,

» Antonia est ici, à côté de vous... Elle vous écrit d'une main, de l'autre elle tient votre épée et la sienne. Elle devait vous la rendre, mais elle attendra aujourd'hui que vous ayez prononcé, seul, dans votre cœur, entre

le soir du premier tour de scrutin, vint offrir à M. Aucher-Le...
maignen la candidature unique de l'opposition.
Aux dernières élections ce fut bien différent. Ce chaud légitimiste était
devenu tout à coup un partisan ardent du candidat ministériel, criant
contre la monstrueuse alliance, annonçant bien haut et à tout venant
qu'il votait pour M. Dognereau. D'où venait cette subite conversion ?
D'autres moins polis appelleraient la chose d'un autre nom.
On soupçonnait bien qu'il y avait là-dessous quelque demande de place,
quelque promesse électorale ; mais le futur fonctionnaire ou employé,
était-ce le fils ? était-ce le père ? était-ce le beau père ? était-ce le beau-
père ? Le secret vient d'être dévoilé : M. Jules Lamorandière, ex-aspirant
militaire, ex-aspirant juge, actuellement apprenti architecte sous la direc-
tion de M. Pinault, vient d'être nommé, sans doute sur la proposition du
préfet qui connaît bien la capacité du jeune homme, architecte-adjoint du
département ; c'est une nouvelle place qu'on crée pour le commis et le fu-
tur successeur de M. Pinault.
On acquitte tout à la fois une promesse électorale et un engagement de
M. Pinault qui a vendu à M. Lamorandière, son apprenti, la suite de ses
affaires. Deux familles de convertis sont contentes à la fois ; c'est un chef-
d'œuvre de diplomatie électorale.
Cette nomination aux frais du département a provoqué la désappro-
bation de tous ceux qui la connaissent, et chacun y a vu un scandale de
plus à noter dans les scandaleuses annales du système de corruption.

Nous trouvons dans le *Journal de Rouen* une lettre de deux
voyageurs qui se trouvaient dans le convoi du chemin de fer de
Saint-Germain lors de l'accident qui a eu lieu ces jours derniers.
La voici :

Monsieur le rédacteur,
Nous venons d'être victimes, dans le convoi de Paris au Pecq, de la
plus grossière et de la plus coupable négligence que puissent commettre
les préposés à la direction d'un chemin de fer. La seule voie du chemin
sur laquelle le convoi peut passer sans se rencontrer avec celui venant du
Pecq était encombrée de wagons chargés de pierres, contre lesquels nous
avons éprouvé un choc si épouvantable, que les machines se sont en
grande partie brisées.
Qu'on juge ce qui est advenu des malheureux voyageurs ! Un pauvre
ouvrier a eu la cuisse cassée, une femme a eu la figure abîmée. Les fem-
mes, les enfants, tous nous avons eu des blessures plus ou moins graves.
Nous allons diriger contre l'administration du chemin de fer des pour-
suites qui, nous l'espérons, ne seront pas sans résultat ; nous voulons une
indemnité complète et largement payée au profit du malheureux ouvrier
qui a eu la cuisse cassée, et une somme importante qui sera distribuée à
la classe ouvrière qui a été victime de cet accident.
Nous devons à la prudence et aux efforts du mécanicien chargé de diri-
ger le convoi de n'avoir pas éprouvé de plus grands malheurs, qui, par le
concours des circonstances, étaient inévitables, puisque les deux voies du
chemin étaient occupées, l'une par le convoi venant de Saint-Germain,
l'autre par l'encombrement des wagons chargés de pierres ; cet homme a
sa rester à son poste et faire son devoir au péril de ses jours qui heureu-
sement ont été épargnés.

Les personnes qui doivent se joindre à nous pour diriger les poursuites
contre l'administration sont : MM. Langlois, avocat à Paris, le comte
Berthier, de Tourville des Essarts, Le Bourcier, Dufay, Thouvert, Du-
four et Lefebvre.

Signé : A. DE BIRAGUE D'APREMONT, notaire à Montargis.
LE COMTE DE POTIER, officier au 39^e de ligne.

On lit dans le *Journal de l'Eure* :

Depuis long-temps déjà la commune de Giverville est privée de maire
et d'adjoint. Les seuls conseillers municipaux porteurs des signes distinc-
tifs de l'autorité n'ont ni le temps ni la possibilité de remplir les fonctions
administratives. Cet état de choses appelle vivement la sollicitude de l'ad-
ministration supérieure qui doit, en cette circonstance, mettre de côté
toutes les considérations de l'esprit de parti pour ne consulter que l'inté-
rêt de tous. Espérons que notre commune se verra bientôt administrée
plus régulièrement.

Chronique.

LYON.

Beaucoup de gens se plaignent des émanations délétères du gaz,

d'autres des établissements incommodes et insalubres ; ceux-ci
s'établissent partout où ils peuvent. Dans ce moment, trois tripiers
se sont installés à Vaise, où, au grand mécontentement de beau-
coup d'habitants, ils exercent leur profession malgré le refus d'au-
torisation de M. le préfet. On ne comprend pas pourquoi l'admi-
nistration municipale ne prend aucune mesure pour faire cesser
ces inconvénients qui résultent de cet état de choses.

— Voici de nouveaux détails puisés à une source authentique
sur le crime dont nous avons parlé hier, et dont M. Lerouge ou
Rouge a failli être la victime dans sa maison, rue Tramassac :

Au moment où les cris *au secours* retentissaient dans la rue
Tramassac, plusieurs voisins accoururent sur le lieu de l'assassi-
nat ; un homme d'un certain âge, rencontrant dans l'escalier un
individu qui descendait furtivement, emportant un paquet sous
son bras, lui avait demandé d'où il venait ; mais l'homme en
question, sans se déconcerter et avec le plus grand sang-froid, lui
avait répondu : « Je viens de voir un de mes amis dans la mon-
tée, » et il était parti.

Avant-hier lundi, l'agent de police Armand, faisant fonctions
de commissaire de police de l'arrondissement de Saint-Jean, soup-
çonnant véhémentement que l'auteur de ce crime audacieux pou-
vait être le nommé Gonet, accordeur de pianos, se rendit au
domicile de celui-ci avec l'agent de police Bourgeois. Il frappa à
sa porte, personne ne répondit. Cependant, à travers le trou de
la serrure, les agents de la force publique aperçurent quelqu'un ;
ils agitèrent plusieurs fois la sonnette, mais la porte ne s'ouvrit
pas. C'est alors que M. Armand menaçant d'envoyer chercher un
serrurier pour enfoncer la porte, le nommé Gonet vint ouvrir.
On s'empara de lui au même instant, et il fut constaté par
le désordre des effets remarqués dans la chambre que cet homme
venait de disposer ses malles pour prendre la fuite.

Conduit immédiatement auprès de M. Lerouge pour être con-
fronté avec lui, Gonet persista pendant le trajet à se dire inno-
cent de l'assassinat qu'on lui imputait. Il ne savait pas, disait-il,
ce qu'on voulait lui dire ; il avait passé à la campagne toute la
journée du dimanche. Mais ses dénégations devaient bientôt être
suivies des aveux les plus complets en présence du malheureux
M. Lerouge qui, au moment où il aperçut Gonet, s'écria : « Ah !
voilà mon assassin ! Voici celui qui m'a tué ! Pourquoi n'amenez-
vous cet homme-là ? »

Cette énergique déclaration diminua visiblement l'assurance
du prévenu, qui, à partir de ce moment, s'avoua coupable et re-
jeta son crime sur un moment d'égarement.

Amené devant M. Lagrange, substitut de M. le procureur du
roi, Gonet réitéra ses aveux et exprima tout le repentir qu'il
éprouvait de son crime. Il avait cédé à de mauvais conseils ; sa
misère était profonde, tous ses biens venaient d'être expropriés.

Gonet a été transféré sous bonne escorte à la maison d'arrêt
de Roanne, où il a été mis au secret le plus absolu.

M. Lerouge souffre toujours beaucoup de ses blessures dont la
plus grave intéresse les parties adhérentes au crâne. On croit néan-
moins qu'il survivra. (Courrier de Lyon.)

— Dimanche soir, deux habitants des Charpenne, deux frères,
se sont querellés et en sont venus aux voies de fait. Dans la lutte
qui s'est engagée, l'un d'eux a reçu un coup de couteau qui a né-
cessité son transport immédiat à l'Hôtel-Dieu ; l'autre a été ar-
rêté sur-le-champ et mis à la disposition de M. le procureur du roi.

— La façade du Palais-de-Justice a été dégagée de l'enceinte
en planches qui en défendait les abords ; derrière cette enceinte,
et un peu en avant de l'édifice, on a pu voir un parapet surmonté
d'une grille en fer et destiné à protéger le palais contre les inju-
res auxquelles sont exposés les monuments publics. On fait toutes
les dispositions pour que le tribunal civil puisse être incessam-
ment installé dans le nouvel édifice.

— Une scène déplorable a eu lieu hier au théâtre des Célestins.

On donnait la 22^e ou 23^e représentation des *Mémoires du Diable*, ou-
vrage dans lequel M. Alexandre joue le rôle de Robin. Au moment
où on allait lever la toile pour le troisième acte, quelques cris : *Le
régisseur !* appuyés par le bruit de deux ou trois sifflets retranchés
dans les deux angles du parquet, sous la voûte obscure des pre-
mières loges, se sont fait entendre. La toile s'est levée et M. le
régisseur s'est présenté. Alors une voix partie de l'angle-gauche
du parquet a demandé, au nom de la majorité du public, que M.
Alexandre eût à remettre désormais son rôle à M. Dorsay. M. le
régisseur a fait observer que M. Alexandre avait créé le rôle de
Robin bien avant l'admission de M. Dorsay dans la troupe de notre
seconde scène, et que l'administration de nos théâtres n'avait pas
eu devoir lui retirer un rôle dans lequel il avait d'ailleurs obtenu
jusqu'ici de la part du public des témoignages unanimes de sa-
tisfaction.

Cette explication simple et vraie n'a point satisfait MM. les op-
posants. Dès le début de l'acte indiqué, les mêmes sifflets se sont
fait entendre et ont été couverts, en forme de protestation, de
tous les points de la salle, par les applaudissements des spectateurs.
Enfin l'ordre n'a pu être rétabli et le spectacle continué qu'au mo-
ment où M. le commissaire de police est venu déclarer que la ma-
jorité s'était prononcée très-péremptoirement dans un sens con-
traire à l'opinion des siffleurs qui troublaient encore le spectacle,
il allait se mettre en devoir de les faire expulser de la salle s'ils
continuaient à se faire entendre. Ces dernières paroles ont été
couvertes par d'unanimes et énergiques acclamations, et le spec-
tacle a continué paisiblement jusqu'au moment où, après la chute
du rideau, M. Alexandre, ayant été redemandé et applaudi par le
public, MM. les siffleurs ont cru devoir mêler encore le bruit de
leurs instruments aux justes et bienveillantes protestations de la
foule.

Déjà, il y a quelques jours, la même opposition s'était manis-
feste contre M. Alexandre pour le forcer à remettre à M. Dorsay le
rôle de Célestin Fauvel dans un ouvrage nouveau intitulé *Une
Jeunesse orange*. Or, ce rôle, dans la pensée de l'auteur, lui ap-
partenait incontestablement, et il s'en acquitte d'une manière
très-convenable.

Nous le disons ici avec satisfaction : le public de notre seconde
scène a franchement protesté contre des actes qui commen-
cent à prendre le caractère d'une reprochable personnalité. Le
droit du sifflet est largement exercé sur nos théâtres ; souvent il
l'est au grand mécontentement du public qui s'accommode diffici-
lement de l'omnipotence de quelques faiseurs d'opinion, trop ou-
bliéux du respect qui lui est dû, et qui hier ont tout-à-fait man-
qué aux égards mérités par un artiste de talent, justement aimé,
et que son caractère honorable rend parfaitement digne d'une
considération dont il jouit au reste généralement.

Nous devons donc espérer que ces scandales ne se renouvelle-
ront pas.

Nouvelles Diverses.

Mercredi dernier, un marin du canton de Muzillac (Morbihan) était à
la pêche avec son jeune fils. Tous les deux montaient une petite barque
qui luttait avec peine contre la force des flots et du vent. Tout à-coup un
mouvement de la voile renversa l'enfant et le fit tomber à l'eau. Son
père se jeta tout habillé à la mer, le saisit, le mit sur son dos et nagea
avec lui vers sa barque. Mais, soit que la fatigue eût épuisé ses forces,
soit qu'une vague l'eût emporté, l'enfant lâcha prise et disparut : la mer
l'avait englouti. Son père plongea en vain pour le retrouver. Exténué de
lassitude et brisé par la douleur, le malheureux eut mille peines à rega-
gner son embarcation, et, si on ne lui avait jeté une corde, il eût infailli-
blement péri comme son fils. (Vigie du Morbihan.)

— Un individu se présente au mois d'août dernier chez le sieur Girard
père, propriétaire à Loury (Loiret), et lui dit : « Je suis Jean Couvret, enfant du
pays, votre neveu. Vous vous rappelez que sous le grand Napoléon je suis
parti comme conscrit. J'ai fait la campagne de Russie, j'ai vu Moscou, j'ai
été blessé pendant la retraite de l'armée, fait prisonnier et envoyé en Si-

poitrine, à l'endroit du cœur...

Presque aussitôt, il la rejeta sanglante, recula vers la porte en étendant
les bras, sans proférer un mot, et, trébuchant sur le degré qui formait le
seuil de cette porte, tomba en dehors à la renverse.

Il était mort.

Comme si une force venue d'en haut l'eût réveillée alors, Antonia ou-
vrit les yeux, se sépara d'Emile, qui ramassa et garda en main l'épée ven-
geresse. Au même instant, un homme, un vieillard, au maintien grave et
solennel, entra après avoir jeté un coup d'œil froid sur le cadavre étendu
au dehors. C'était Tahiba. Il referma la porte pour cacher ce lugubre ob-
jet, et dit :

— Voilà bien le jugement de Dieu, et le marquis de Roverda est vengé
comme le voulait sa fille.

Avant que personne eût répondu, une voix joviale retentit dans le
parloir.

— Ah ça ! mais c'est bien le père Tahiba que je viens de voir dans le
parc !... Emile ?...

Ferdinand souleva aussitôt la portière, et tout le monde fut en présence.

— Monsieur, dit alors Antonia d'une voix faible et tremblante en s'a-
dressant à Emile, j'allais partir avec cette épée qui m'appartient plus que
jamais...

— Un instant ! dit le Carafé ; M. le baron veut-il, avant de la rendre,
prendre connaissance du secret de cette épée ?... C'est écrit tout simple-
ment sur la lame, et Solarez a dû le chercher long-temps ailleurs.

Emile se prit à examiner machinalement cette lame d'épée, dont la par-
tie azurée semblait, comme d'ordinaire, rehaussée d'arabesques d'or.

— C'est de l'arabe ! dit Ferdinand qui regardait par-dessus son épaule.

— Oui, dit Tahiba. Les seigneurs espagnols employaient quelquefois
encore, à l'époque où vivait le marquis, l'écriture des Abencerages.

— Oh !... s'écria tout à-coup Ferdinand qui venait de lire.

Emile lui mit la main sur la bouche, puis, prenant la parole :

— Caroline, dit-il, pardonnez-moi. — Senora, je ne puis consentir à
vous rendre cette épée qu'en échange du trésor dont elle porte l'in-
dication...

— Prenez, monsieur ! dit-elle avec étonnement, fierté et mépris, en
tendant la main pour recevoir son épée.

— Pardon ! dit Mauvert en s'en emparant et en s'approchant d'Anto-
nia, je crois que la senora a besoin de prendre une petite leçon de langue
arabe. Voyez-vous, senora, cette lettre est un A, cette autre un N, cette
troisième un T, cette quatrième un O, celle-ci...

— Assez ! assez ! s'écria la jeune fille éperdue... Oh ! mon père ! Oh !
Emile !...

Ce qui était écrit sur l'épée du père, c'était le nom de sa fille, c'était le
nom d'Antonia.

Lorsque les guerres furent terminées, deux Anglais arrivèrent un jour
au château de Fierval. L'un était sir Richard ; l'autre, commandant du
brick sur lequel le neveu de lord Walton avait passé le détroit, était M.
Black. Ce dernier, revenu à des sentiments plus doux, avait voulu accom-
pagner le lord jusqu'à la demeure de celle dont le hasard lui avait fait
connaître l'adresse. On sut alors que c'était lui qui, à Nice, avait fait ar-
rêter Solarez comme prisonnier appartenant à la France, ce qui, comme
on l'a vu, n'avait pas empêché ce dernier de s'évader une seconde fois.

Richard est l'époux de Caroline.

Ferdinand est toujours garçon.

Un tremblement de terre a précisément comblé le précipice de la Hôte
vers l'époque où se termine cette histoire.

MAURICE SAINT-AGUET.

FIN.

elle absente et sa rivale présente. Si cette dernière l'emporte, dites adieu
à Antonia et à l'épée de son père.

Pendant qu'elle terminait cette lettre, le capitaine s'était levé et se pro-
menait à grands pas dans le parloir. Elle l'entendit et s'approcha, palpi-
tante, du rideau fatal qu'elle écarta faiblement, imperceptiblement, assez
seulement pour glisser un regard dans la pièce voisine. Emile marchait
avec agitation. Son regard était fixe et n'apercevait aucun objet ; tantôt il
croisait ses bras sur sa poitrine, tantôt il s'arrêtait en portant la main à
son front. Evidemment il luttait contre une influence mystérieuse. Il se
débattait dans une sorte de malaise magnétique, et la présence de l'objet
aimé agissait sur lui par une de ces puissances occultes qu'il ne nous est pas
permis de contester ; mais il ne se rendait pas compte de cette souffrance,
il était loin d'en soupçonner la cause.

— Si elle savait, se disait-il en pensant à Caroline, si elle savait que ce
souvenir m'est plus précieux qu'elle-même, qu'elle est vaincue dans cette
lutte entre un fantôme et une réalité... O mon beau rêve !...

Emile ne parlait pas, mais Antonia lisait en quelque sorte ses pensées
que à une dans son cœur.

— Pourtant, dit-il encore, et cette fois tout haut, si c'était elle !... O
mon Dieu !... hésiter... entre elle et Caroline... un crime... ce serait
un crime !...

Le cœur d'Antonia s'épanouissait de joie, ses jambes la soutenaient à
peine, sa main écartait la draperie, son visage était pâle, son regard trou-
blé. Le capitaine avait repris sa marche.

— Illusion !... folie !... malheur !... Il faudrait un miracle à présent.

Accablé, Emile se laissa tomber de nouveau sur le fauteuil qu'il avait
quitté, en s'accoudant d'un bras seulement sur le guéridon, mais de ma-
nière à tourner le dos à l'entrée de l'atelier. Il était plus calme, mais
plus abattu, plus navré, et il disait, la tête appuyée sur sa main :

— Mon Dieu ! dans ce triste voyage, je vous avais tant prié de me
donner la mort plutôt que de me faire manquer au plus cher de mes
vœux !... Si elle m'aimait, vous m'eussiez exaucé... je mourrais à pré-
sent ou elle me répondrait ; car tout à l'heure il ne sera plus temps !...

Antonia !... Antonia !... c'est la dernière fois que je l'appelle !...

Hors d'elle, Antonia souleva entièrement le rideau qui ne la cachait
plus qu'à demi, et, suffoquée, tremblante, ivre du bonheur qu'elle éprou-
vait de celui qu'elle allait donner :

— Emile ! dit-elle en balbutiant.

Mais sa voix fut trop faible ; dans le même instant la porte du per-
loir s'ouvrit et Caroline parut sur le seuil. Caroline vit tout d'abord l'at-
titude suspecte de sa rivale ; elle vit l'expression de sa physionomie, et
dans le mouvement de ses lèvres elle saisit presque le nom qu'elle
prononçait. Un étonnement sévère se peignit sur ses traits. Antonia,
troublée, laissa tomber la portière. Emile n'avait vu que Caroline, et
c'était levé à son approche.

— Eh bien ! Monsieur, dit celle-ci d'une voix émue, êtes-vous décidé ?

— Vous l'emportez, Caroline, répondit-il en faisant sur lui-même un
dernier effort.

Se contenant conservait un reste d'abattement, mais son accent et sa
physionomie avaient déjà le caractère ferme et persuasif qui accompagne
l'engagement d'un homme d'honneur.

Il avait pris sa main, et, après l'avoir conduite au sopra, il s'était assis
à côté d'elle.

— Ainsi, reprit-elle avec une expression où perçait encore un peu de
reproche, je ne l'ai pas toujours emporté ?

— Non, Caroline ; mais, après ce qui s'est passé ce matin, je serais fou

et lâche de ne pas vous dire que vous l'emportez maintenant, et je n'aurai
pas trop de toute ma vie pour vous faire oublier que vous vous êtes humiliée

devant moi.

— Et cet aveu, vous êtes prêt à le faire ?

— Je suis prêt... C'est l'aveu d'un souvenir trop vivement réveillé...
d'une folie à laquelle je ne dois plus songer, et dont je vous fais le sacri-
fice...

— Songez-vous bien qu'en le faisant vous me prouvez que vous désirez
notre union ?

— Je n'ai pas en effet de plus cher désir ni de plus précieux devoir au-
jourd'hui.

— Songez-vous bien que mon bonheur est en jeu et que toutes les paroles
que vous prononcez ont une portée solennelle, renferment un engagement
sacré ?

— J'y songe et je ne les prononce qu'avec conviction...

— Ecoutez, mon ami, interrompit Caroline en passant la main sur son
bras avec une douce autorité et en le regardant fixement, écoutez... Je
viens d'être seule, et j'ai réfléchi, j'ai beaucoup réfléchi, beaucoup soup-
çonné, beaucoup deviné peut-être... Il s'agit d'une femme que vous croyez
avoir perdue, n'est-ce pas ?

— Que je ne puis jamais retrouver !

— Mon étourderie vous a empêché de faire les recherches nécessaires...

— C'eût été inutile...

— Cependant, si elle vous cherchait, elle...

— Une femme viendrait-elle ainsi à la recherche d'un homme ?...

— Peut-être, dit Caroline en se levant. Quel est son pays, son nom ?

C'en était trop pour Antonia, qui, depuis le retour de Caroline, écoutait
tout avec l'instinct vague du joueur dont la chance insultante a trahi le der-
nier espoir. Emile la reniait trois fois. Caroline l'avait devinée ; Caroline,
tout en la croyant perfide à son égard, allait peut-être se sacrifier pour
elle et se croire la plus généreuse... C'en était trop. Elle ne pouvait enten-
dre la réponse d'Emile, qui allait la nommer.

Froide et chancelante, mais forte encore et religieuse dans son désespoir,
elle marcha vers la porte du fond, après avoir, en passant, jeté un coup
d'œil sur la table où elle laissait sa lettre.

Elle ouvrit cette porte, tenant toujours et emportant à jamais l'épée...

Tout aussitôt elle poussa un cri terrible, et elle recula au hasard, demi-
morte, les yeux fermés...

A ce cri, Emile et Caroline s'étaient précipités dans l'atelier. Emile reçut
dans ses bras cette femme qui allait tomber. Devant lui était un homme
d'un aspect hideux et repoussant, pâle, avec une barbe démesurée, des
traits hagards, une sorte de froc en lambeaux, qui venait d'entrer sans
doute par cette porte ouverte, et qui avait causé la frayeur de cette femme.

Emile vit l'homme d'abord, l'envisagea un moment, et s'écria tout à-
coup :

— Solarez ! ! !

Puis, baissant les yeux sur la femme renversée dans ses bras :

— Antonia ! ! !

En même temps, saisissant par la garde cette épée que les mains de la
jeune fille défaillante abandonnaient, il en secoua le fourreau et en présenta
la pointe nue au misérable qui arrivait ainsi.

Cet homme était dans un état voisin de la folie. On pouvait deviner qu'il
venait de faire une longue route, tant l'expression de la fatigue se mêlait
sur son visage, à celle de l'énergie factice que s'impose trop souvent un
caractère violent. Son premier mouvement fut de se précipiter sur cette
épée nue, de la saisir des deux mains en s'écriant :

— Elle est à moi !... et j'ai juré que vous me la rendriez !...

Emile voulut la retenir, mais, trop occupé d'Antonia qui reposait, ina-
nimée, sur son bras gauche, il la laissa échapper si fatalement que don
Solarez, la tirant brusquement à lui, en fit entrer trois pouces dans sa

hérie; mais j'ai voulu revoir mon pays, je me suis échappé, et me voilà. Que je vous embrasse, mon cher oncle ! »

A ces mots, qui rappellent à la mémoire du vieillard des souvenirs de famille et de patrie, le soldat de l'Empire est accueilli, logé, traité, fêté, considéré comme un glorieux débris.

Après avoir répondu à toutes les prévenances, l'individu annonce qu'il a un petit compte à faire, comme héritier d'un parent commun avec le sieur Girard père. « C'est vrai, dit le vieillard, je vais vous remettre ce que je vous dois, et vous m'en donnerez quittance demain par-devant mon notaire. » L'argent touché, le prisonnier de Sibérie se retire sous prétexte de visiter la famille et les anciennes connaissances; mais c'est d'abord au cabaret qu'il se rend.

Sa conduite commence à éveiller les soupçons sur son identité avec Jean Couvret. On découvre que son véritable nom est François Daumas, et que, il y a plusieurs années, il avait été en surveillance à Loury, où il avait pu apprendre qu'on désespérait du retour de Jean Couvret qui depuis long-temps ne donnait plus de ses nouvelles.

Traduit devant le tribunal de police correctionnelle d'Orléans pour avoir commis une escroquerie au préjudice du sieur Girard en se faisant remettre de l'argent à l'aide d'un faux nom et d'une fausse qualité, l'instruction a établi que cet imposteur n'avait jamais été militaire; qu'il sortait des prisons de Melun et qu'il était en surveillance à Jargeau; qu'il avait déjà été condamné en 1817 à dix ans de travaux forcés et au carcan pour vol; en 1829, à huit ans de travaux forcés, au carcan et à la flétrissure pour attentat à la pudeur sur des jeunes gens de moins de quinze ans; en 1837, à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance pour vol et escroquerie.

Ces condamnations multipliées devenant autant de circonstances aggravantes, le tribunal a, dans son audience du 6 octobre, condamné François Daumas à dix ans d'emprisonnement et dix ans de surveillance.

Dans les derniers jours du mois dernier, la banque de Lille a réhaussé subitement le taux de son escompte: de 4 pour cent elle l'a porté à 5. Cette mesure a causé beaucoup de sensation sur le petit commerce de Lille.

Un de ces accidents rendus malheureusement trop fréquents par l'imprudence des chasseurs vient de plonger dans le deuil une famille de Romorantin (Loir-et-Cher). M. Tiéger était à la chasse le 26 septembre; un lapin venait de tomber sous l'un des coups de son fusil. Le chien, après avoir rapporté le gibier, ne voulait pas le lâcher et se mettait en devoir de le dévorer. M. Tiéger eut l'imprudence de le frapper avec la crosse de son fusil qu'il tenait par le bout du canon. La batterie se mit à jouer, le second coup partit et alla frapper M. Tiéger à bout portant à l'aisselle. Le lendemain il était mort.

Nouvelles Etrangères.

ESPAGNE.

La Gazette de Madrid du 2 octobre contient un décret émané du ministère de l'intérieur qui ordonne que les facultés des lettres et du droit canon soient réunies en une seule qui prendra le nom de *faculté de jurisprudence*. Celle-ci comprendra dans son organisation toutes les institutions d'enseignement jusqu'au grade de bachelier, les écoles supplémentaires pour l'étude et la pratique du droit jusqu'au grade de licencié, et enfin celles dans lesquelles se délivrent les diplômes de docteur. Suivent quel-

ques autres dispositions réglementaires relatives au nombre de cours à suivre pour l'obtention de chaque grade.

Nous lisons dans le *Patriota*, journal semi-officiel du gouvernement: « Nous avons remarqué que plusieurs de nos confrères ont soulevé le débat sur la question de savoir s'il convient ou non qu'il y ait un discours d'ouverture, et paraissent douter du parti que le gouvernement prendra à ce sujet.

Quant à nous qui aimons aussi peu à perdre notre temps dans des discussions oiseuses qu'à entrer dans des détails sur des questions claires et précises, nous nous bornerons à dire qu'il serait sans doute fort agréable aux ennemis de la situation actuelle et à ceux qui ont en vue l'abaissement du prestige du parlement, de voir s'écouler une couple de mois en des récriminations, des attaques, des justifications, des personnalités et des querelles de portefeuilles, d'autant que rien de transcendant n'a eu lieu pendant l'intervalle des deux législatures.

Nous croyons donc à l'inutilité d'un discours d'ouverture, et nous pouvons même ajouter que, selon toutes les probabilités, il n'y en aura pas. »

D'après le même journal, le régent aurait refusé d'admettre la démission du conseil municipal de Madrid, et aurait chargé le chef politique de ménager une réconciliation entre cette corporation et la députation provinciale.

On écrit de Castellon de la Plana, le 27 septembre: « Le 16 de ce mois, vers quatre heures, on a aperçu, dans la partie la plus épaisse du bois de l'Iorts, aux confins du territoire d'Ares, l'ancien chef carliste el Serrador qu'accompagnaient quatre individus. Ils étaient tous armés; el Serrador portait sur l'épaule une lourde carabine. Bientôt on a vu arriver et se joindre à eux six autres bandits, parmi lesquels on a reconnu le partisan Groc del Forcall. Les deux chefs se sont entretenus quelque temps ensemble; puis toute la troupe avec eux s'est dirigée vers une ferme où elle s'est fait servir à manger par la maîtresse du logis.

Notre infatigable brigadier Hidalgo a rassemblé quelques hommes et s'est mis à la poursuite de ces misérables qui seront bien heureux s'ils parviennent à nous échapper. »

Nous lisons dans el *Comercio* de Cadix: « Une lettre de la Havane annonce que les vols et les assassinats se reproduisent dans les Antilles avec une fréquence déplorable, que la terreur est générale dans la population et que l'apathie des autorités est vraiment inconcevable.

C'est là sans doute un des résultats des menées philanthropiques de l'humanitaire Turn-Bull. Le gouvernement espagnol exerce-t-il sur ses agents coloniaux une suffisante vigilance? »

On écrit des frontières de la Catalogne à la France méridionale, le 3 octobre 1842: « Il paraît que, déjà revenues de la terreur qu'avait produite l'ordre donné par le général Zurbano, les bandes de malfaiteurs, qui avaient pendant quelque temps laissé l'habitant tranquille, apparaissent de nouveau.

Croyant sans doute, sur la nouvelle de la disgrâce de ce chef, que tout ce qu'il avait ordonné sera mis de côté, le 30 septembre dernier, quelques hommes bien armés ont arrêté le fils aîné de Joseph Monteil, riche propriétaire de Puyceda, près de Rabanti. Les individus qui l'ont arrêté ont renvoyé son domestique à Berga où ce jeune homme exerce la profession d'avocat, en le chargeant de remettre à ses parents un billet par lequel il leur enjoint de déposer 800 onces d'or au lieu indiqué avant

lundi prochain; ce délai expiré sans avoir compté cette somme, le prisonnier sera fusillé.

Dès que l'autorité a été instruite de cette arrestation, deux compagnies de troupes de ligne et les carabiniers sont partis de Puyceda pour Castella. »

Le Gérant responsable, B. MURAT.

Nous sommes priés de publier la lettre suivante, extraite du *Sémaphore* de Marseille.

Monsieur le rédacteur,

Je vous prie de vouloir bien donner place à l'article suivant dans les colonnes de votre plus prochain numéro.

M. Roche-Fulchiron, de Lyon, dans une circulaire reçue par plusieurs maisons qui m'honorent de leur confiance à Marseille, en Afrique et ailleurs, a écrit, aussi fausement quant au fait que peu légalement pour le but, à l'usage de MM. les confiseurs) *avait cessé d'exister*.

Une telle assertion ne tendrait à rien moins qu'à me représenter comme ayant cessé mon commerce, à éloigner de ma maison les personnes qui s'y adressent habituellement, ou même à faire croire que j'ai pu démentir justice, je dois déclarer publiquement que M. Roche-Fulchiron ne m'a jamais aucun dépôt, par la raison bien simple qu'il n'en a jamais eu chez moi, et que les marchandises que j'ai reçues de lui une seule fois étaient demandées par moi pour mon propre compte et immédiatement soldées.

Quant aux dépôts que j'ai depuis plus de dix ans pour plusieurs maisons respectables de Paris et de Lyon, loin qu'un seul d'entre eux ait cessé d'exister, ils sont chaque année mieux assortis et plus estimés des consommateurs pour la nouveauté, le bon confectionnement des articles et la modération des prix que j'obtiens en fabrique à l'avantage de mes commettants.

En essayant de jeter du doute sur l'existence actuelle ou la moralité de ma maison, et cela au moment où va s'ouvrir la demande annuelle des articles pour lesquels elle jouit d'une confiance méritée, M. Roche-Fulchiron a voulu sans doute se créer une clientèle à mes dépens. La justice lui fera voir tout le danger de pareilles tentatives et le remettra dans la seule voie qui mène sûrement à la fortune, celle du travail et de la probité.

Agréez, etc.

J.-B. CAMAU.

Marseille, le 30 septembre 1842.

Le feuilleton de la PATRIE, dont les dernières publications ont obtenu un si éclatant succès, offre en ce moment à ses lecteurs FRÈRE ANGEL, roman, par M. MOLE-GENTILHOMME.

Après ce roman, dont la 1^{re} partie a fait sensation, la PATRIE publiera des feuilletons de MM. EUGÈNE SUE, EUGÈNE GUINOT, JOSEPH BOUCHARDY (auteur du *Sonneur de Saint-Paul*), DINAUX (auteur du *Joueur*, de *Richard d'Arlington* et de *Louise de Lignerolles*), GUSTAVE LEMOINE (auteur de la *Grâce de Dieu*), MICHEL MASSON, FERDINAND LANGLE, AUGUSTE MAQUET, ROCHEFORT, LÉON GOZLAN, ALBOIZE, CHARLES DE BERNARD, BALZAC, etc., etc., etc.

On s'abonne à la PATRIE, rue Sainte-Anne, 55, et dans tous les bureaux de postes et messageries. — Prix: pour Paris, 40 fr. par an; pour la province, 48 fr.; PAR TRIMESTRE, 12 fr.

Etude de M^e Fauché, huissier à Lyon, place de Roanne.

Le quinze octobre courant, à dix heures du matin, il sera procédé à Lyon, sur la place du Port-du-Roi, à la vente aux enchères publiques et au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en une armoire à glace en bois de palissandre avec sculptures, une autre armoire à glace en bois d'acajou, une bibliothèque en acajou verni à quatre portes, secrétaires, commodes, bois de lit en citronnier, tables de jeu et autres, guéridons, glace, coffrets dits nécessaires, trois psychés, et plusieurs autres meubles d'un genre et d'un fini parfaits. (1713)

A vendre ou à louer de suite.

UN FONDS DE CAFÉ ET MAISON à Givors, place du Marché, composés de neuf pièces avec cour et jardin, trois salles carrées donnant une sur la place et deux sur la cour. — Prix du fonds: 3,000 fr. — Location: 800 fr. S'adresser, audit lieu, à M^{me} veuve Vally. (190)

A vendre.

Plusieurs Chevaux.

S'adresser à Collonges, bureau des omnibus. (193)

A VENDRE.

Orangers et Lauriers.

S'adresser à M. Dupasquier, place de la Miséricorde, 12. (198)

A louer de suite ou à la Noël prochaine.

UN GRAND MAGASIN avec ou sans appartement, rue Saint-Joseph, n. 3. S'adresser au propriétaire, au 2^e. (187)

A vendre.

UN FONDS DE CAFÉ bien achalandé, avec salles devant et derrière, quai de Retz, 52, à Lyon. S'y adresser. (197)

Modes de Paris.

Assortiment de Chapeaux d'étoffes de tous genres de 8 à 15 fr.; Chapeaux de velours de 20 à 25 fr. Rue Lanterne, 12, au 1^{er}, à Lyon. (196)

AVIS.

Le sieur GRANGE a l'honneur de prévenir le public que dimanche 16 du courant aura lieu à la Rotonde la manœuvre des **CHEVAUX DE FRISE PORTATIFS**. Cette manœuvre, d'un genre tout nouveau, sera exécutée par des soldats de l'artillerie et commandée par l'inventeur.

Le sieur GRANGE invite le corps d'officiers à vouloir l'honneur de sa présence.

On peut se procurer des billets aux cafés de la Rotonde, aux Brotteaux; de la Jeune France, Parisien, du Messenger des Dieux, à Lyon; Parisien et de la Place, à la Croix-Rousse.

Tous les billets se distribuent sans rétribution.

On exige une mise décente et le maintien du bon ordre. L'inventeur ne négligera rien dans ses manœuvres pour prouver à la société l'utilité de son invention. Il pense qu'elle sera reconnaissante et qu'elle l'aidera dans ses frais. (3656)

GRAND DÉPÔT D'HUITRES DE CANCALE.

Rue Saint-Pierre, n. 1, à l'angle de la place des Terreaux.

A 60 CENTIMES LA DOUZAINE. (195)

On porte en ville et l'on fait des envois au dehors.

Par Brevet d'Invention.

PETIT APPAREIL LUCIDONNE.

S'adaptant à toutes espèces de lampes, il leur fait donner une lumière éblouissante et sans fumée. — Prix: 1 fr. Dépôt chez M. Burdel, lampiste, place Bellecour, 25. (185)

PHARMACIE A LYON, RUE PALAIS-GRILLET, N. 23.

RHUMES, ASTHMES, CATARRHES.

Sirop pectoral et calmant de Stechas d'Arabie.

Ce sirop possède au plus haut degré les qualités toniques, incisives et fondantes. On l'emploie avec succès contre les maladies de poitrine, telles que *Asthmes*, *Toux sèches*, *Oppressions*, *Aphonie de la voix*, *Catarrhes bronchiques* et *pulmonaires*, *Crachements de sang*, *Coqueluche*. Il facilite la digestion et entretient la liberté du ventre en évacuant la Bile et les Glaires; il réussit également dans les *Affections nerveuses* et les *Faiblesses d'estomac*. — Prix: 2 fr. 50 c. le flacon. En dépôt A SAINT-ETIENNE, à la PHARMACIE CHERMEZON, rue de la COMÉDIE. (7384)

DU 10 AU 20 OCTOBRE INCLUSIVEMENT,

LES HIRONDELLES

dont la marche est supérieure à celle de tous les bateaux de la Saône, SANS AUCUNE EXCEPTION,

PARTENT POUR CHALON

Tous les jours à 5 heures du matin. (191)

INSTITUTION

COMMERCIALE

ET INDUSTRIELLE,

Autorisée par Décision ministérielle.

Située à la Ruche, commune de la Guillotière.

Les omnibus de Villeurbanne qui stationnent à la tête du pont de la Guillotière passent devant la porte du pensionnat. Pour plus amples renseignements, voir les prospectus. La rentrée des classes aura lieu le 20 octobre. (194) Les lettres adressées au directeur doivent être affranchies.

MALADIES SECRÈTES.

Guérison radicale, en cinq jours, des écoulements anciens, rebelles et réputés incurables par la méthode de M. BERTRAND, pharmacien de l'école de Montpellier, place Bellecour, 12, à Lyon. — Pour preuve, M. Bertrand rend l'argent si l'on n'est pas guéri. (On délivre un reçu imprimé.)

On trouve à la même adresse et chez les pharmaciens suivants: **EXTRAIT OU ESSENCE DE SALSEPAREILLE DU PORTUGAL**, pur, sans sucre, pour les maladies de la peau et du sang: A Marseille, THUMIN, rue de Rome, n. 46; Saint-Etienne, MARTINET, rue de Foy; Grenoble, SAVOYE, rue Vieux-Jésuites. (7182)

Grains de Santé du Dr Franck.

C'est le meilleur des purgatifs qu'on appelle ordinairement de précaution. Ils rétablissent l'appétit, favorisent les digestions, restituent le coloris et l'embonpoint, et sont souverains contre la bile, la constipation, les glaires et la migraine. Ils purgent doucement, sans dégoût; leurs effets sont les plus salutaires et les moins fatigants. La saison actuelle est la plus opportune. — Dépôts aux pharmacies: à Lyon, place des Terreaux, 13; Turin, à Tarare; Couturier, à Saint-Etienne; Ayot, à Villefranche; Morel, à Mâcon; Trouillet, à Vienne; Delange, à Voiron; Plana, à Grenoble. (7261)

Maladies de Poitrine.

On recommande l'emploi du Sirop pectoral de Mou-de-Veau aux personnes atteintes de grippe, rhumes, catarrhes, coqueluche, asthmes, et dans toutes les irritations de poitrine.

D'un goût agréable et d'un usage très-facile, ce sirop calme promptement la toux, facilite l'expectoration et la respiration, détruit l'irritation.

Se vend par flacons et demi-flacons, avec le prospectus, à la pharmacie de Macors, rue Saint-Jean, n. 30, à Lyon. (7712)

PHARMACIE A LYON, RUE PALAIS-GRILLET, 23.

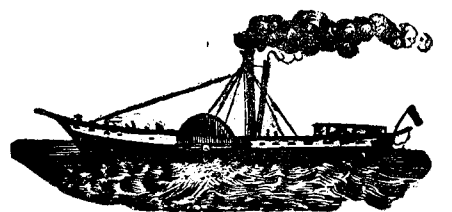
DÉPURATIF DU SANG

Pour la GUÉRISON des MALADIES SECRÈTES nouvelles ou anciennes, des *Dartres*, *Gales*, *retrées*, *Affections rachitiques*, *rhumatismales*, et de toute *Acreté* ou *Vice du Sang* et des *Humeurs*.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. Entièrement végétal, il remédie aux accidents mercuriels.

Prix: 5 fr. le flacon.

En dépôt à Saint-Etienne, à la Pharmacie Chermezon, rue de la Comédie. (7381)



LE CROCODILE, LE MARSOIN, LE MISTRAL, LE SIROCCO.

beaux bateaux à vapeur en fer.

d'une marche bien supérieure à tous les autres bateaux du Rhône sans exception,

Partent tous les jours du port d'Ainay, sur la Saône,

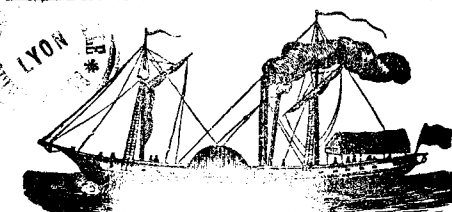
A 4 HEURES 1/2 DU MATIN.

S'adresser aux propriétaires, MM. BONNARDEL frères et FOUR, quai de l'Arsenal et rue Sala, 2, ou au capitaine à bord du bateau. (6561)

AVIS.

ÉTABLIR un VÉSICATOIRE d'une manière prompt et peu douloureuse, entretenir les exutoires par un pansement simple, propre, commode et économique, tel est le problème que M. Le Perdriel, pharmacien breveté, faubourg Montmartre, 78, à Paris, a résolu depuis nombre d'années.

Sa TOILE vésicatoire pour établir les VÉSICATOIRES en quelques heures; ses TAFFETAS (en rouleaux, jamais en boîtes), l'un épispastique, l'autre rafraîchissant, pour entretenir parfaitement les VÉSICATOIRES et les CATARRHES; ses POIS ELASTIQUES en caoutchouc, adoucissants à la guimauve, suppuratifs au garou, avec lesquels on calme ou l'on provoque l'action des CATARRHES sans causer de douleur; ses COMPRESSES en papier lavé, sans douces et plus blanches que le linge fin; ses SERREBRAS bien soignés, etc., sont maintenant recommandés par la généralité des médecins et employés par un nombre considérable de personnes. Ces produits se trouvent dans beaucoup de pharmacies; mais il faut positivement refuser, comme contrefaçons, les articles qui ne portent pas les marques et la signature LE PERDRIEL. — Dépôts chez M. VARNET, place des Terreaux, et M. LARDET, place de la Préfecture, à Lyon. (8950-6142)



LE CYGNE

SUPERBE BATEAU A VAPEUR NEUF,

PART DE

LYON POUR CHALON

TOUS LES JOURS IMPAIRES.

Du 10 au 20 octobre, à 6 heures du matin.

Les passagers trouveront, à bord de ce beau bateau d'une marche supérieure, des aménagements riches, élégants, vastes et commodes. La propreté et la bonne tenue le recommandent à la préférence de MM. les voyageurs qui veulent être bien et aller vite. (6686)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, rue Poulaiterie, 19.